



# Conseil d'établissement du lycée Jean Renoir

Mardi 04/10/2022 – 18h00 à Giesing





# Ordre du jour

## Désignation du secrétaire adjoint de séance

### 1. Approbation du PV du C.E. du mardi 21 juin 2022

### 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

- a) Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, parcoursup 2022
- b) La mise en œuvre des 30 min en EPS sur le campus de Giesing

### 3. Vie de l'établissement / Sécurité

- a) Exercices incendie et PPMS (information, organisation, sensibilisation)
- b) Vidéo protection Sendling - point sur l'avancement du projet

### 4. Vie de l'établissement / Finances

- a) Réorganisation interne : service comptable et secrétariat général
- b) Tableau des IMP pour le Lycée Jean Renoir
- c) Actualisation du tableau des voyages et des sorties scolaires
- d) Bilan financier des voyages 2021-2022
- e) Autorisation de facturation aux familles des inscriptions au CNED
- f) Présentation du Budget Rectificatif 2022-2

### 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

- a) Plan de prévention et de sensibilisation des élèves et du LJR, actions à venir
- b) Label Génération2024
- c) Demande d'agrément CEE
- d) Convention d'échange entre le LJR et le Lycée Français International Samuel Beckett de Dublin en Irlande
- e) Information calendaire (Portes ouvertes, réunions de rencontre avec les représentants de la communauté scolaire pour la construction du budget 2022, anniversaires des 60 ans du traité de l'Élysée et des 70 ans du LJR)
- f) Modalités de vote pour les élections des représentants des parents aux Conseil d'école et d'établissement
- g) **Point sur les travaux – Mission AEFÉ du 13&14 septembre 2022**

### 6. Vie de l'établissement / Bilan des différentes instances

- a) Conseil pédagogique du 22 septembre 2022
- b) CHSCT du 26 septembre 2022

### 7. Questions diverses

- a) Personnels
- b) Parents
- c) Elèves



## 6. Questions diverses

### Personnels

RAS

### Parents

- L'école a-t-elle obtenu un remboursement sur les cartes de transport liés au 9 euros ticket ?
- Une garderie pour l'élémentaire sera-t-elle bien mise en place pour les 2 jours de vacances en plus ?
- Pourrions-nous enfin avoir les moyens de contacter directement les parents grâce à l'ent et d'avoir un espace dédié dessus pour nos différentes informations ?

### Elèves

RAS



## Vote de l'ordre du jour

Pour vote

## Désignation du secrétaire adjoint de séance

### 1. Approbation du procès-verbal du C.E. du 21 juin 2022

Pour vote

Lien vers le PV du 21 juin 2022 : [CLIQUEZ ICI](#)

### 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

Pour information

a) Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, parcoursup 2022



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### a) Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, bilan parcoursup 2022

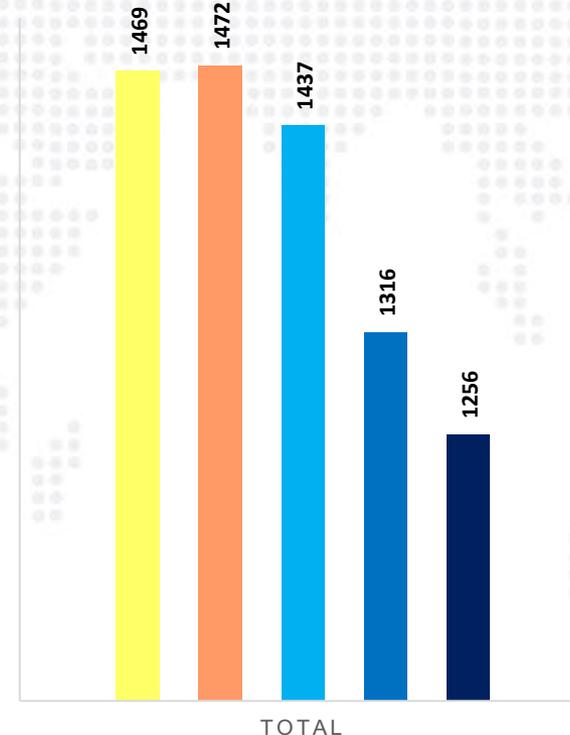
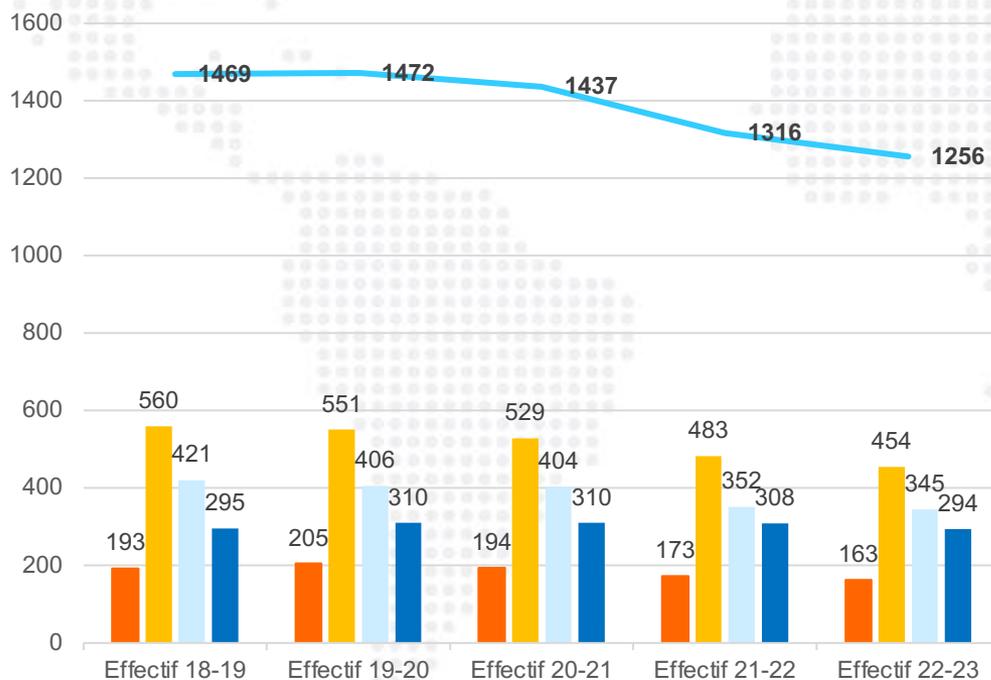
Les effectifs élèves au 01 octobre 2022 : **1256** élèves pour **57** classes (soit **-60** élèves et **-3** classes par rapport à l'année 2021-2022)

■ 163 (- 10)	Élèves en maternelle	8 classes	(20,37 élèves/classe)
■ 454 (- 29)	Élèves en élémentaire	21 classes	(21,62 élèves/classe)
■ 345 (- 07)	Élèves en collège	16 classes.	(21,56 élèves/classe)
■ 294 (- 14)	Élèves en lycée	12 classes.	(24,50 élèves/classe)

### EVOLUTION DES EFFECTIFS DU LJR DEPUIS 2018

■ Effectif 18-19 ■ Effectif 19-20 ■ Effectif 20-21  
■ Effectif 21-22 ■ Effectif 22-23

### Evolution des effectifs par niveau depuis la rentrée 2018





## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### a) Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, bilan parcoursup 2022

#### Les effectifs totaux des personnels à la rentrée 2022 au LJR :

- **193** personnels pour le LJR répartis sur les deux sites (contre 198 en R21). Le travail sur les ETP est en cours. Comm à venir
  - 6 Équipe de direction (M. Houille, M. Duranté, M. Clairet, M. Breton, Mme Le Sourd, Mme Dehnel)
  - 124 Enseignants : 63 professeurs dans le 2<sup>o</sup> degré et 61 professeurs dans le 1<sup>er</sup> degré (EZH, BCD et CDI compris)
  - 10 Personnels KP
  - 25 Surveillants d'étude et de pause méridienne
  - 5 Personnels de vie scolaire AED
  - 15 Personnels administratifs et de laboratoires
  - 1 Chargée de communication
  - 1 Juriste-Conseil et Responsable mise en place RGPD
  - 2 Infirmières
  - 2 Hausmeister
  - 1 Personnel de loge
  - 1 Freiwilliges Soziales Jahr
- **4** Personnels pour l'agence comptable
- **1** personnel pour l'IRF ZECO.

#### En cette rentrée scolaire le LJR et l'agence comptable secondaire accueillent

- ☐ **17 nouveaux personnels :**
  - 1 secrétaire général : Sylvain CLAIRET
  - 1 directrice d'école primaire : Claire LE SOURD
  - 1 Responsable communication : Agnès TONDRE
  - Sur le site de Sendling : 5 Professeurs en Allemand, Anglais, EPS, Lettres, Physique-Chimie,
  - Sur le site de Giesing : 8 personnels Allemand (2), Anglais, ERZ, BCD, surveillant pause méridienne (2) ; 1 stagiaire
  - 1 personnel administratif à l'agence comptable secondaire



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### a) Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, bilan parcoursup 2022

#### Bilan Parcoursup 2021-2022 / Statistiques générales

	Nbre élèves	%
<b>Nombre d'inscrits</b>	<b>91/103</b>	<b>88,34%</b>
<i>Taux de candidats n'ayant confirmé aucun vœu</i>	<b>3</b>	<b>3.4%</b>
<i>Taux d'élèves n'ayant formulé aucun vœu</i>	<b>4</b>	<b>4.4%</b>
<b>Suivi des réponses des élèves</b>		
<i>Taux d'élèves n'ayant confirmé que des vœux pour des formations sélectives</i>	<b>18</b>	<b>21.4%</b>
<i>Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu de L1 ou PASS</i>	<b>71</b>	<b>84.5%</b>
<i>Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BTS</i>	<b>10</b>	<b>11.9%</b>
<i>Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu BUT</i>	<b>18</b>	<b>21.4%</b>
<i>Taux d'élèves ayant confirmé au moins un vœu CPGE</i>	<b>19</b>	<b>22.6%</b>
<b>Suivi des admissions</b>		
<i>Taux d'élèves ayant accepté une proposition</i>	<b>50</b>	<b>59.5%</b>
<i>Taux d'élèves ayant démissionné de la procédure</i>	<b>19</b>	<b>22.6%</b>

#### Quelques remarques

- Tous les élèves qui ont déposé un dossier complet sur parcoursup ont obtenu une proposition d'affectation dans le système postbac français.
- Les élèves qui n'ont pas déposé de dossier parcoursup n'envisageaient pas de poursuivre leurs études en France.
- Les élèves qui ont abandonné la procédure parcoursup tout comme ceux qui n'ont pas donné suite aux propositions faites sont des élèves ayant obtenu des réponses positives de systèmes universitaires étrangers.

Répartition des élèves par type de poursuite d'études	
Classe préparatoire économique et commerciale	1
Classe préparatoire littéraire	1
Classe préparatoire scientifique	2
Formations d'ingénieurs ; école de commerce France	12 (8+4)
Licence / Santé	20 / 5
Allemagne ou double cursus Allemagne-Autre, Sciences Po Nancy	1
Autre (Architecture, Sciences Po, BTS, BUT...)	8
<b>Total général</b>	<b>50</b>



## 2. Vie de l'établissement / Pédagogie

### b) La mise en œuvre des 30 min d'activités physique quotidienne sur le campus de Giesing

Conformément à la note de rentrée de l'IEN de zone Europe Centrale et Orientale et à la [note de service du 27-7-2022](#) parue dans le [BO n°30 du 28 juillet 2022](#) le LJR met en œuvre les 30 minutes d'activités physique quotidienne (APQ) à l'école primaire.

« Être en bonne santé est une condition favorable pour bien apprendre. Aussi, l'éducation nationale s'engage-t-elle, avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne (« 30' APQ »). »

#### Depuis la rentrée scolaire :

- mise à disposition de matériel sur la pause méridienne et la récréation de l'étude. (cordes à sauter, échasses ... )
- Lors de cette récréation (14H15 à 15H00) des groupes vont sur le terrain de sport.

#### À venir :

- Mise à disposition de structures de jeux dans la cour et/ou sur le terrain type parcours de santé si le budget le permet. Un groupe de réflexion « aménagement cour et espaces extérieurs » sera prochainement créé.





### 3. Vie de l'établissement / Sécurité

#### a) Exercices incendie et PPMS (information, organisation, sensibilisation)

Les exercices réglementaires de sécurité ont été annoncés à la communauté scolaire par le secrétaire général en date du 14 septembre 2022. Pour retrouver la communication [CLIQUEZ ICI](#).

Les dates retenues sont les suivantes :

- **Site de Sendling**
  - Exercice incendie : Vendredi 30 septembre à 9h30
  - PPMS intrusion : date à définir
- **Site de Giesing**
  - Exercice incendie : Mercredi 28 septembre à 9h30
  - PPMS intrusion : date à définir

#### Bilan des exercices incendie

##### Campus de Giesing :

L'alarme a été déclenchée le mercredi 28 septembre 2022 à 9h35 par l'Hausmeister du campus. Au bout de 20 secondes, les salles du rez-de-chaussée ont évacuées et sont sorties du bâtiment. Le reste des élèves a commencé à sortir au bout de 50 secondes avec un temps d'évacuation qui a duré plus de 4 minutes 20. Consigne avait été donnée aux élèves de maternelle de sortir en dernier, consigne bien appliquée. Toutes les classes ont évacué dans le calme, en rang par 2 et de manière très disciplinée en suivant les professeurs et encadrants.

- Les points de rassemblement sont très bien connus des collègues et l'appel a été fait au point de rassemblement.
- Le gymnase a bien été évacué également de même que la cuisine (personnels de l'entreprise Dussman).
- Seul point négatif, certains élèves sont sortis sans veste alors que le temps était à la pluie.
- L'alerte a été levée rapidement et tout le monde a regagné sa classe ou son bureau.

##### Campus de Sendling :

L'alarme a été déclenchée le vendredi 30 septembre 2022 à 9h30 par l'Hausmeister du campus. Au bout d'une vingtaine de secondes, les salles du rez-de-chaussée ont évacuées et sont sorties du bâtiment. Le reste des élèves a suivi dans la foulée. Le bâtiment a été évacué en plus de 4 minutes. Toutes les classes ont évacué dans le calme. Les points de rassemblement sont bien connus des collègues. L'appel a été fait au point de rassemblement, mais certains professeurs n'avaient de liste et n'avaient pas accès à pronote.

- Point négatif : le battant fixe de la porte de l'entrée principale est resté fermé : modalités d'ouverture à rappeler aux personnels ; vérification de l'établissement sur possibilité d'asservir le déverrouillage de la porte automatiquement avec l'alarme. Encombrement de la 2e cage d'escalier
- L'alerte a été levée rapidement et tout le monde a regagné sa classe ou son bureau.



### 3. Vie de l'établissement / Sécurité

#### b) Vidéo protection Sendling - point sur l'avancement du projet

Pour rappel, le projet de vidéoprotection du campus de Sendling a été abordé à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire 2021-2022

- CHST du 25 janvier 2022
- Conseil d'établissement du 17 mars 2022

Le CE du 17/03/2022 a autorisé le proviseur à mettre en place un système extérieur de vidéoprotection du campus de Sendling.

L'AEFE accompagne financièrement les établissements du réseau pour des travaux de sécurité. Ainsi, le LJR a déposé un dossier de demande de subvention auprès des services centraux pour demander le financement de l'installation des caméras extérieures. Pour retrouver le courrier de l'AEFE qui précise les modalités d'obtention de subvention, [CLIQUEZ ICI](#)

L'installation d'un tel système représente un investissement d'environ 40.000 €

Le projet d'implantation des caméras périphériques et extérieures sera transmis au BR et sera présenté à la prochaine CHSCT.

Pour des raisons évidentes de sécurité, les plans d'implantation des caméras ne sont pas joints à ce document de travail, ils seront précisés en séance.



## 4. Vie de l'établissement / Finances

### a) Réorganisation interne : service comptable et secrétariat général

Depuis le 01 septembre 2021, le LJR accueille l'Agence Comptable Secondaire des EGD d'Allemagne. Elle est hébergée sur le site de Giesing. Elle compte un agent expatrié qui a qualité d'Agent Comptable Secondaire et 3 personnels administratifs.

Retour sur les missions de l'ACS et du Secrétaire général.

#### Les missions de l'agent comptable secondaire (ACS)

L'ACS, sous l'autorité de l'agent comptable principal (ACP) de l'Agence, occupe les fonctions traditionnellement dévolues à un comptable public.

L'ACS est seule personne chargée de la tenue de la comptabilité générale, de la prise en charge des ordres de recouvrer et de payer, du recouvrement des titres de recettes, de l'encaissement des recettes et du paiement des dépenses dont les dépenses de rémunération des personnels de droit local, de la conservation des pièces, du maniement des fonds et des mouvements sur les comptes de disponibilité et de la tenue de la comptabilité patrimoniale.

Il s'assure du respect des principes et des règles de comptabilité générale.

Il met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour un recouvrement optimal des droits de scolarité et autres créances de l'établissement.

Membre de l'équipe de direction de l'établissement, il assiste à de nombreuses instances et commissions.

L'ACS apporte son expertise dans la réalisation d'opérations relevant des domaines financiers et comptables. Il est un acteur majeur de la modernisation de la politique financière.

#### Les missions du secrétaire général au Lycée Jean Renoir (SG)

Le secrétaire général organise le fonctionnement et la gestion administrative et financière du lycée Jean Renoir. Il est membre de l'équipe de direction et exerce, à ce titre, un rôle de conseil juridique et fonctionnel auprès du chef d'établissement dans un souci de facilitation et de dialogue de gestion.

Il est associé à la définition de la politique budgétaire de l'établissement. Il est chargé de l'élaboration du budget et de sa mise en œuvre dans le respect des exigences réglementaires et des directives de l'Agence.

Il a en charge la comptabilité budgétaire et la production des documents de suivi et de contrôle : exécution du budget en recettes et en dépenses.

Il pilote la gestion des ressources humaines

Il a en charge la mise en œuvre de cette gestion en conformité avec le droit local et les directives de l'Agence.

Il pilote la gestion matérielle de l'établissement et prête une attention particulière aux questions immobilières, ainsi qu'aux questions liées à la sécurité.



## 4. Vie de l'établissement / Finances

### b) Tableau des IMP pour le Lycée Jean Renoir

Liste de différentes missions exercées en établissement. Pour prendre connaissance de la définition des missions : [CLIQUEZ ICI](#)

- La coordination de discipline(s)
- La coordination des activités physiques, sportives et artistiques
- La coordination de cycle d'enseignement
- La coordination de niveau d'enseignement
- Le référent culture
- Le référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques
- Le tutorat des élèves en lycée
- Le référent décrochage
- Les autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif

**Pour l'année 2022-2023, le LJR propose les IMP suivantes : 13,5**

- La coordination de discipline(s) : 1 IMP ou 0,5 IMP selon le nombre de professeurs dans le département et la charge de travail dans le département à condition qu'il compte au minimum 3 professeurs à temps plein : **5 IMP**
- La coordination des activités physiques, sportives et artistiques : **2 IMP**
- La coordination de cycle d'enseignement : **0,25 IMP** (cycle 3) \*
- La coordination de niveau d'enseignement : 0 IMP
- Le référent culture : 0 IMP
- Le référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques : **3 IMP** \*
- Le tutorat des élèves en lycée : 0 IMP
- Le référent décrochage : 0 IMP
- Les autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif :
  - Eco-Ecole : **1,5 IMP** \*
  - Coordination Abibac : **1 IMP** \*
  - Personal statement : **0,5 IMP** \*
  - Procédure changement d'établissement : **0,25 IMP** \*

**\*Nb** : un rapport d'activité sera demandé à toutes celles et ceux qui perçoivent des IMP (sauf aux coordonnateurs de discipline qui le font via les comptes rendus de conseil d'enseignement).



## 4. Vie de l'établissement / Finances

### c) Actualisation du tableau des voyages et des sorties scolaires

En complément de la dernière séance du CE du mois de juin dernier, voici de nouveaux projets:

- **Classe verte des CM1d et CM1e** : du 8 au 12 mai 2023 à Herrsching am Ammersee : coût maximal par enfant: 250€, prise en charge du coût des accompagnateurs par l'établissement
- **Classe verte des CPa et CPb** à Mühldorf am Inn du 17 au 19 avril 2023: coût maximal par enfant 145€ par famille et prise en charge du coût des accompagnateurs par l'établissement
- Erreur sur montant participation des familles voyage à Dublin : régularisation c'est bien 510€ par élève et non 480€
- **Sortie de 4 classes de CE2** (78 élèves) : représentation Hansel et Gretel à l'opéra le 16 décembre 2022 pour un coût de 750.40€ **sans participation des familles**
- Sortie théâtre collégiens 5A, 5C, 5D et lycéens 2C, 2D et 1B, 1D : 18-19-20 octobre "Le malade imaginaire" : prix 1 996,40€ **sans participation des familles**

## 4. Vie de l'établissement / Finances

### d) Bilan financier des voyages 2021-2022

#### Bilan financier voyage à Burghausen et Herrechiemsee les 27/04/22 et 30/05/22 (5ème C)

- Excédent de 176,60€: soit un reversement de 8,40€ par élève participant (21 élèves) et solde de 0.20€ acquis au LJR

#### Bilan financier voyage à Nördlingen les 28 et 29 avril 2022 (1ères spé SVT)

- Bilan financier en équilibre arrêté à 5 340.56€ en dépenses et en recettes. Pas de reversement aux familles (56 élèves)

#### Bilan financier voyage à Königsdorf du 13 au 15 juin 2022 (classes de CE2e et CM1C )

- Excédent de 1 272.62€ : soit un reversement de 31.03€ à chaque élève participant (41 élèves) et solde de 0.39€ acquis au LJR



## 4. Vie de l'établissement / Finances

### d) Bilan financier des voyages 2021-2022

Pour vote



#### **Bilan financier voyage à Regensburg du 27 au 29 avril 2022 (classes de CP a b c e)**

- Excédent de 1 550,10€: soit un reversement de 22,46€ par élève participant (69 élèves) et solde de 0.36€ acquis au LJR

#### **Bilan financier Furth im Wald du 13 au 17 juin 2022 (classes de CM2)**

- Excédent de 6 922.42€: soit un reversement de 78.66€ par élève participant (88 élèves) et solde de 0.34€ acquis au LJR

#### **Bilan financier voyage à Dublin du 2 au 6 mai 2022 (classes de 3ème)**

- Excédent de 2 942,45€: soit un reversement de 33.43€ à chaque élève participant (88 élèves) et solde de 0.61€ acquis au LJR

Pour vote

## 4. Vie de l'établissement / Finances

### e) Autorisation de facturation aux familles des inscriptions au CNED

Certaines familles doivent recourir aux CNED pour inscrire leurs enfants à des enseignements qui ne sont pas proposés au LJR. C'est le cas notamment pour les enseignements de spécialités de 1<sup>re</sup> et Terminale qui ne font pas partie de l'offre pédagogique du lycée.

A chaque fois que cette situation se présente, c'est le lycée qui doit inscrire l'élève au CNED et ainsi payer les frais d'inscription. Les familles ne sont pas autorisées par le CNED à le faire directement.

Pour que le lycée puisse refacturer ce coût aux familles concernées, une délibération doit être prise en ce sens.

Le proviseur demande aux membres du CE de l'autoriser à facturer les frais d'inscription au CNED aux familles concernées.



## 4. Vie de l'établissement / Finances

### f) Présentation du Budget Rectificatif 2022-2

Pour vote



Le budget rectificatif correspond à un réajustement des prévisions initiales de recettes du budget 2022 par rapport à une projection plus concrète et sincère effectuée à la date du 23 septembre qui tient compte de la baisse des effectifs .

Sur le lycée Jean Renoir, avec la diminution des effectifs, un ajustement des recettes à la baisse est effectuée concernant les droits de première inscription et de scolarité avec – 142 489€. Prise en compte à l'inverse de plus-values de recettes non budgétisées pour un montant de 3 703€ de subventions et de 498 664€ d'autres recettes soit un ajustement de 259 878€ de recettes complémentaires.

Sur le plan des dépenses en fonctionnement, 80 000€ sont affectés en complément sur les dépenses de viabilisation pour faire face à la hausse du coût de l'énergie en Allemagne. La somme budgétée initialement correspondait aux dépenses de l'exercice 2021 avec une augmentation de 5000€ ce qui est clairement insuffisant au vu du contexte économique actuel.

La masse salariale des personnels est également prévue à la hausse :

- 80 000 € pour le lycée Jean Renoir
- 80 000 € complémentaires pour le LFA de Fribourg
- 73 000 € pour l'école élémentaire de Fribourg
- 5 000 € pour l'école élémentaire de Stuttgart
- 170 000 € pour le LFA de Saarbrück

Un suivi régulier est désormais mis en œuvre dans le cadre des LFA avec le versement de l'agence de la part totale du coût des salaires des LFA. La régularisation pour l'année 2021 est intervenue en 2022.

Enfin en investissement, la somme de 416 516.97€ dont l'utilisation n'est pas prévue d'ici la fin d'exercice sont ouverts en moins pour compenser en partie les prévisions de dépenses supplémentaires.

Sur la mutualisation, SACD, ajustement à la baisse de la prévision de recettes des reversements des EGD car depuis l'exercice 2022, il s'agit de flux financiers (-369 000€). Le budget 2022 avait été présenté en excédent avec prise en compte des recettes des EGD mais pas dans la partie "dépenses". Ainsi, régularisation également des ouvertures de crédits correspondants (+ 320 548€).



## 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

### a) Plan de prévention et de sensibilisation des élèves et du LJR, actions à venir

#### Pour le premier degré :

- CP : Bien manger (interventions nutritionnistes)
- CE1 : Bien dormir et prévention addiction écrans
- CE2 : hygiène corporelle CM1 Gestes qui sauvent / CM2 ton corps change

#### Pour le second degré, actions à venir d'ici décembre 2022

Niveau	Intervenants	Thèmes	Dates	Durée
5 <sup>e</sup>	Police de quartier	Prévention de la violence, délits, mobbing	Novembre, décembre 2022	09h00 – 13h00 (04h00) par classe
	Infirmière	Hygiène de vie	Octobre, novembre	1 heure par classe
3 <sup>e</sup>	Police de quartier	Prévention des drogues	2-3 jours sur trois semaines Nov., dé. 2022	2 heures par jour d'intervention par classe
2 <sup>o</sup>	Infirmière Enseignants SVT, Ambassadeurs UNICEF	Journée mondiale contre le SIDA	01/12/2022	Ateliers de 40 mn à raison de 4 ateliers



## 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

### b) Label Génération 2024

Comme cela a été indiqué lors du CE du mois du 21 juin 2022, le LJR est officiellement labélisé Génération 2024. L'ensemble des documents relatifs à cette labélisation a été transmis au proviseur par Orion en date du 16 septembre 2022. Pour retrouver tous les documents, cliquez sur les liens suivants :

- [Courrier de la Cheffe du Bureau des Événements et de la Valorisation du Réseau, Marie-Christine LEFRANC](#)
- [Plaque à installer à l'entrée du LJR sur les deux campus](#)
- [Attestation obtention du label](#)
- [Charte d'utilisation du label Génération 2024 pour les écoles et les établissements scolaires](#)



## 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

### c) Demande d'agrément CEE

Pour pouvoir dispenser les formations PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) au sein du LJR, le lycée doit obtenir une autorisation du ministère de l'Intérieur pour former les jeunes élèves avec un formateur qualifié. Le LJR compte désormais un formateur qualifié, ne reste plus que la demande d'agrément CEE aboutisse. L'agrément est délivré pour une durée maximum de deux ans. Les pièces suivantes sont nécessaires à la constitution du dossier.

- Liste du matériel de secourisme disponible et/ou commandé
- Copie du diplôme d'un médecin (médecin scolaire, médecin du poste, médecin du travail, médecin de ville, ...) qui soutient la démarche. Ce médecin n'a aucun rôle particulier à jouer dans l'organisation des formations. Si le diplôme du médecin est en allemand il faut ajouter une traduction officielle.
- Les diplômes et attestations de formation continue des formateurs

## SALLE DE SECOURISME





## 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

Pour vote



### d) Convention d'échange entre le LJR et le Lycée Français International Samuel Beckett de Dublin en Irlande

Dans le cadre d'échanges scolaires entre des élèves du lycée Jean Renoir et du Lycée Français International Samuel Beckett de Dublin en Irlande, le proviseur soumet à votes la convention d'échanges scolaires suivante : [CLIQUEZ ICI](#). L'objet de la convention est « *Organisation d'un partenariat et d'un échange d'élèves dans le cadre de deux établissements du réseau des établissements français à l'étranger.* »

#### Article 1 : Objectifs

Dans le cadre du partenariat scolaire susmentionné, un échange d'élèves, scolarisés en classe de seconde, est organisé selon les dispositions de la présente convention.

Il remplit les objectifs suivants :

- Favoriser l'ouverture culturelle et l'ouverture d'esprit des élèves des deux établissements par la découverte d'un autre milieu, dans un pays étranger.
- Donner l'opportunité aux élèves de progresser dans la langue du pays d'accueil, l'allemand pour les élèves du lycée franco-allemand de Dublin et l'anglais pour les élèves de Munich (deux langues dont la maîtrise est essentielle dans le monde du XXI<sup>ème</sup> siècle), par le biais d'une immersion au sein de familles germanophones/anglophones (dans la mesure du possible), de l'environnement extérieur et de cours de niveau avancé.
- Favoriser l'autonomie des élèves en les éloignant de leur milieu scolaire et familial durant environ deux mois.
- Tisser des liens entre élèves du réseau qui pourront éventuellement évoluer vers des liens d'amitié et/ou, plus tard, vers des liens professionnels et économiques.

Ces objectifs s'inscrivent naturellement dans les projets d'établissement des deux lycées, dans le plan stratégique de l'AEFE.

#### Article 2 : Activités

Les activités des élèves consisteront à poursuivre leur scolarité durant un séjour pouvant aller de 4 semaines à un trimestre (120 jours maximum) dans l'établissement partenaire. Les élèves suivront les cours inscrits à l'emploi du temps de la classe d'affectation ainsi que le règlement intérieur de l'établissement d'accueil (qu'ils auront préalablement signé). Ils se soumettront aux modalités d'évaluation et de notation de l'établissement d'accueil.

Au retour dans leur établissement d'origine, les résultats de chaque élève seront intégrés à leur bilan scolaire général.

Un contrat d'études, dont un modèle figure en annexe à la présente convention, sera établi pour chaque élève inscrit dans le programme d'échange.

Les résultats escomptés sont : bon comportement, continuité scolaire et progrès, notamment dans la langue du pays d'accueil.

Un compte rendu est remis aux établissements selon les modalités qu'ils déterminent.

#### Article 3 : Dates et lieu

L'échange se déroulera entre septembre et juin. La période sera découpée en 2 temps : un temps d'accueil et un temps de voyage pour chaque élève. Tout au long de cette période chaque établissement accueillera de manière concomitante l'élève de l'autre établissement.

#### Article 4 : Déplacements des élèves

Le plan de vol est déterminé par la famille de l'élève, qui le transmet à la famille d'accueil.

Quant aux déplacements dans le pays d'accueil, ils sont déterminés par la famille d'accueil en concertation avec la famille de l'élève accueilli.

#### Article 5 : Accueil et hébergement

À leur arrivée dans le pays d'accueil, les élèves sont pris en charge par les responsables de la famille hôte.

À leur retour, ils sont accueillis par leurs parents ou responsables légaux.

Dans sa famille d'accueil, chaque élève devra disposer d'une chambre individuelle et calme, d'un accès à Internet. Les mesures et précautions nécessaires sont prises pour assurer la qualité et la sécurité de l'hébergement proposé.

Les familles devront munir leurs enfants des documents de santé nécessaires à leur éventuelle prise en charge sanitaire dans le pays d'accueil. En outre, elles souscriront préalablement au départ de leur enfant une assurance maladie/accident, rapatriement et responsabilité civile à l'étranger couvrant leur enfant lors de son séjour dans le pays d'accueil.



## 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

### d) Convention d'échange entre le LJR et le Lycée Français International Samuel Beckett de Dublin en Irlande

#### Article 6 : Financement

Les frais de scolarité ne seront pas facturés aux familles des élèves accueillis. Les seuls frais qui viendraient à être facturés aux familles des élèves accueillis seraient, le cas échéant, les frais d'inscription aux activités extrascolaires et/ou au service de demi-pension.

Les autres frais liés à l'échange sont entièrement à la charge des familles. L'hébergement et la pension complète sont à la charge des familles d'accueil. Les frais de voyage ainsi que l'argent de poche sont à la charge des familles des élèves concernés

#### Article 7 : Responsabilités et couverture des risques

Pendant leur séjour, les élèves sont placés sous la responsabilité de l'établissement scolaire d'accueil durant les horaires scolaires et sous la responsabilité des familles d'accueil le reste du temps.

Les élèves participant à l'échange sont confiés à l'établissement d'accueil après vérification par le chef d'établissement d'origine auprès du représentant de l'établissement d'accueil que les activités proposées et les conditions de déroulement garantissent la sécurité des élèves.

Chaque établissement souscrit une assurance destinée à couvrir les activités des élèves au lycée et le chef d'établissement vérifie que les assurances nécessaires ont été souscrites pour chaque élève candidat à la mobilité : maladie/accidents,

rapatriement et responsabilité civile à l'étranger.

En dehors du temps de classe, les élèves sont placés sous la responsabilité des familles d'accueil, en lien étroit avec leur propre famille. En matière de sorties notamment, ils se soumettent aux dispositions arrêtées entre leurs familles et les familles d'accueil.

Les familles devront munir leurs enfants des documents de santé nécessaires à leur éventuelle prise en charge sanitaire dans le pays d'accueil.

Les établissements encourageront les familles d'accueil à souscrire une assurance en responsabilité couvrant les élèves accueillis.

Ni les chefs d'établissement ayant autorisé l'échange, ni les établissements en tant que tels ne pourront être tenus pour responsables des activités choisies par les familles en dehors du cadre scolaire.

#### Article 8 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'une année scolaire et est renouvelable par tacite reconduction. L'établissement qui souhaiterait y mettre fin informera l'autre établissement de son intention au plus tard au mois de juin de l'année scolaire en cours pour effet l'année scolaire suivante.



## 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

### e) Informations calendaires

- Mardi 11/10 réunion élaboration budget 2023 avec les personnels à 18h
- Mardi 18/10 réunion élaboration budget 2023 avec les parents à 18h
- Lundi 20/10 réunion conseil pédagogique à 17h00
- Mardi 25/10 réunion élaboration budget 2023 avec les personnels et les parents à 18h
- Jeudi 17/11 synthèse budget 2023 avec parents et personnels à 18h
- Samedi 19/11 portes ouvertes

[Pour information](#)[Pour vote](#)

## 5. Informations diverses

### f) Modalités de vote pour les élections des représentants au C.E.

[La circulaire n°0732 du 26/06/2022](#) relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE précise : « *pour les élections des représentants des parents d'élèves, le vote électronique est autorisé...* »

***Le président du conseil d'établissement soumet aux membres du CE le vote sur le maintien du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves.***



## 5. Vie de l'établissement / Informations diverses

### g) Point sur les travaux – Mission AEFE du 13&14 septembre 2022

Pour information



#### Mardi 13 septembre 2022

09h00	Accueil de la délégation par le proviseur et le secrétaire général sur le campus de Giesing
09h30 - 12h00	Visite du gymnase
14h00 - 17h00	Poursuite des visites et échanges AEFE / LJR / Cabinet d'architectes

#### Mercredi 14 septembre 2022

09h00	Accueil de la délégation par le proviseur et le secrétaire général sur le campus de Sendling
09h30 - 12h00	Visite des combles et des différents espaces prévus pour la rénovation
14h00 - 17h00	Réunion de travail AEFE / LJR (réflexion sur Giesing et les différents travaux à réaliser sur le campus)



## 6. Vie de l'établissement / Bilan des différentes instances

### a) Conseil pédagogique du 22 septembre 2022

Le conseil pédagogique s'est tenu le 22 septembre dernier en visio conférence.

Sous les liens suivants :

- [Le support à la séance du 22 septembre 2022](#)
- [Le PV du conseil pédagogique du 15 décembre 2021](#)

## 6. Vie de l'établissement / Bilan des différentes instances

### b) CHSCT du 26 septembre 2022

Une CHS-CT s'est tenue lundi 26 septembre 2022 sur le site de Giesing à la demande de personnels pour faire le point sur la rentrée scolaire et la mise en route du nouveau parcours langue à l'élémentaire.



## 7. Questions diverses

### Personnels

RAS

### Parents

- L'école a-t-elle obtenu un remboursement sur les cartes de transport liés au 9 euros ticket ?

Il ne s'agit pas d'un remboursement. La subvention de la Bavière est globalisée. La partie transport des élèves y est donc intégrée. Le Lycée est facturé deux fois par an par la MVV (Münchner Verkehrs- und Tarifverbund) du nombre de cartes utilisées par les élèves de l'élémentaire. La facture couvrant la dernière période de l'année scolaire 2021-2022 n'a pas encore été adressée au LJR. Cependant, le LJR a été informé que la facture à venir tiendra compte du prix du billet à 9€ mis en place par le gouvernement fédéral de la République d'Allemagne.

- Une garderie pour l'élémentaire sera-t-elle bien mise en place pour les 2 jours de vacances en plus ?

Oui, c'est ce qui avait été annoncé et c'est ce qui sera mis en œuvre par le lycée.

- Pourrions-nous enfin avoir les moyens de contacter directement les parents grâce à l'ent et d'avoir un espace dédié dessus pour nos différentes informations ?

Non, le système ne le prévoit pas.

### Elèves

RAS